Offre d'emploi de Directeur d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

I – INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement :

Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers, Hôpital Max FOURESTIER à NANTERRE

(92 – Hauts-de-Seine) en direction commune avec l'Etablissement Public de Santé Roger PREVOT (95 MOISSELLES) et membre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Sud Val d'Oise - Nord Hauts-de-Seine dont l'établissement support est le Centre Hospitalier Victor DUPOUY à ARGENTEUIL (95)

Adresse complète :

403 Avenue de la République - 92014 NANTERRE Cedex

<u>Adresse site internet</u>:

http://www.ch-nanterre.fr/

<u>Type d'établissement</u>:

EHPAD ☑ CENTRE HOSPITALIER ☑

ETABLISSEMENT A VOCATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE ⊠

Autres coopérations :

- Partenariats très étroits avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Hauts-de-Seine (SIAO 92), la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans Abri de la Préfecture de Police de PARIS (BAPSA), la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP).
- Représente le CASH au sein du bureau du SIAO 92
- liens avec les services du conseil départemental des Hauts-de-Seine et l'ARS, le CCAS de la ville de Nanterre

Présentations synthétique des établissements :

Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

L'établissement est implanté sur le quartier du petit Nanterre en pleine mutation. La ville de Nanterre est la Préfecture du Département des Hauts-de-Seine. Le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers – Hôpital Max FOURESTIER – couvre un bassin de population d'environ 93 742 habitants.

Etablissement à vocation sanitaire et sociale, le CASH de Nanterre remplit une double mission dont le périmètre actuel est décrit ci-dessous.

➤ Un pôle hospitalier composé de plus de 450 lits et places regroupant :

- D'une offre de court et moyen séjour de 183 lits
- D'accueil des urgences 24h/24 : urgences adultes, obstétricales, gynécologiques, psychiatriques, petite traumatologie
- D'une maternité de niveau 1 (24 lits) reconnue pour la qualité de ses accouchements physiologiques et des projets de naissance des parturientes
- Des médecines de spécialités (119 lits): médecine interne et infectiologie (20 lits), diabétologie-endocrinologie (27 lits), cardiologie (21 lits), gériatrie aiguë (30 lits), gastro-entérologie et addictologie qui s'appuient sur le service d'accueil des urgences (4 lits UHTCD) et des soins critiques (USIC de 6 lits et USC de 6 lits) et un hôpital de jour (5 places)
- D'un SSR (40 lits)
- D'une offre de psychiatrie (67 lits et places): secteurs de Nanterre et de Courbevoie
- D'une offre sanitaire et médico-sociale de 200 lits : USLD (80 lits) et EHPAD (120 lits)
- ➤ Un pôle d'accueil, d'hébergement et de réinsertion des personnes sans abri (450 lits et places aujourd'hui). Ce pôle est se composant :
 - d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) dit « transitoire » ayant pour vocation à devenir un Lieu d'Accueil Médicalisé (LAM) et/ou une structure à titre expérimental, 25 places
 - d'un Centre d'Hébergement d'Urgence pour Personnes Sans Abri (CHAPSA) intégrant une consultation médicale et comprenant deux unités dont l'unité 2 ayant pour vocation à devenir une unité de stabilisation pour une capacité globale de 257 places, hors plan hivernal
 - d'une Résidence Sociale, 56 appartements (T1, T1bis, T2)
 - d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), 19 places
 - d'un Accueil de Jour (domiciliation, Equipe de Rue, Halte de jour), file active de 50 places
 - de Lits Halte Soins de Santé (LHSS) 48 lits

- Un pôle formation avec un axe formation initiale (instituts de formation en soins infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture) et l'Institut de la Précarité et de l'Exclusion Sociale (IPES) en partenariat avec l'Université de Nanterre, à la fois unité de recherche, de ressources et d'enseignement pluridisciplinaire, cellule de veille et d'alerte médico-sociale et centre de réflexion éthique.
- ➤ Le CASH développe des orientations fortes en matière de santé publique, de développement de l'ambulatoire (hôpital de jour), de prévention, d'éducation thérapeutique et de coopération avec la ville : Unité sanitaire de la Maison d'Arrêt, prise en charge du VIH, centre de lutte anti tuberculose (CLAT), permanence d'accès aux soins de santé (PASS), centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (CeGIDD), centre de prévention et de diagnostic des pathologies chroniques (Vit'al) et Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Il est équipé d'un plateau technique complet et co-utilise une IRM sur le site de l'Hôpital Louis Mourier (AP-HP)

Etablissement Public de Santé Roger Prévot de Moisselles (Val d'Oise)

Hôpital spécialisé en psychiatrie et dans la prise en charge du handicap psychique, l'EPS Roger Prévot organise l'offre de soins des communes du nord des Hauts-de-Seine.

L'EPS Roger Prévot gère cinq secteurs de psychiatrie adulte et un secteur de psychiatrie infanto-juvénile du nord des Hauts-de-Seine : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy-la-Garenne, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes.

Les capacités actuelles d'hospitalisation à temps complet de psychiatrie générale sont installées sur le site du CASH (22 lits) et pour la majeure partie à Moisselles dans le Val d'Oise (168 lits), loin des secteurs de la population qu'il prend en charge.

Il gère également une maison d'accueil spécialisée de 57 places, un institut de formation en soins infirmiers et aide-soignants.

Le Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre et l'Etablissement public de santé (EPS) Roger Prévot ont approuvé le projet de constitution à Nanterre d'un groupe hospitalier rassemblant sur un même site, les deux établissements, à horizon 2021-2022. Un protocole d'accord précisant les modalités de mise en œuvre de ce projet a été conclu, ce 27 juin 2018, entre le CASH de Nanterre, l'EPS Roger Prévot et l'ARS Ile-de-France.

II – PRESENTATION DU POSTE

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste

Directeur adjoint en charge du Pôle Accueil Orientation Sociale et Médicale (PAOSM), de l'EHPAD et de l'USLD.

Missions générales, permanentes et spécifiques

Sous la responsabilité de la Directrice de l'établissement et de la Direction des parcours, *définir et conduire* la politique de l'établissement concernant la prise en charge sociale et médico-sociale (à travailler en lien avec les autorités de tutelle, le chef de pôle, le président de CME),

Assurer la gestion des projets et dossiers relatifs au pôle social, à l'EHPAD et à l'USLD : projet d'établissement, participation aux groupes de travail du GHT, participation aux instances en qualité de directeur du PAOSM et de l'EHPAD et de l'USLD ;

Assurer la représentativité de l'établissement auprès des tutelles et autorités de tarification,

Contribuer au schéma directeur architectural,

Piloter et mettre en œuvre les projets des différentes structures relevant de son champ d'intervention,

En lien avec les directions fonctionnelles, *superviser* le suivi et le pilotage des recettes et des dépenses, notamment afin d'assurer le retour à l'équilibre financier des structures,

Développer la participation des usagers et animer les relations avec les usagers, les familles et/ou les représentants légaux,

Travailler en collaboration étroite avec les chefs de pôle, les cadres de pôle du PAOSM et du pôle Gériatrie et l'encadrement des structures.

Position dans l'organigramme de direction

Rattachement hiérarchique à la Directrice du CASH de Nanterre et de Roger Prévot

Liaisons fonctionnelles

- Lien fonctionnel privilégié avec la Directrice des parcours
- Directeurs adjoints
- Cadres de pôle et encadrement supérieur et de proximité
- Responsables administratifs du CASH et de Roger Prévot
- Médecins chef de pôle

Expérience professionnelle appréciée

• Expérience confirmée en qualité de Directeur d'établissement médico-social, de directeur délégué ou directeur de site au sein d'un établissement de santé et/ou d'établissements sociaux et médicaux-sociaux de dimension comparable

Connaissances particulières requises/prévues

• Connaissance du secteur social et médico-social

Compétences professionnelles requises/prévues

- Sens de l'organisation et capacité méthodologique
- Qualité relationnelle (capacité de négociation, sens de l'écoute et de la communication)
- Capacité à arbitrer
- Capacité à conduire un projet stratégique
- Capacité à travailler en équipe notamment dans le cadre d'une direction commune, dans une situation contrainte sur le plan économique

Qualités requises :

- Loyauté
- Capacité à travailler en autonomie
- Forte capacité d'investissement personnel
- Persévérance et goût du challenge
- Goût pour l'innovation sociale

<u>Autres informations pratiques concernant le poste</u>

- Chaque membre de l'équipe de direction assure des gardes administratives
- Le Centre Hospitalier assure le versement de l'indemnité de logement.

Cotation de la part fonctions de la PFR

Classe normale: 2,6Hors classe: 2,7

III - ORGANISATION DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Personne(s) à contacter (nom, prénom, tél [ligne directe], portable, E-Mail)

• Madame Luce LEGENDRE, Directrice

• Tél: 01 47 69 65 02

• Email : secretariat.direction@ch-nanterre.fr